

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres	29 novembre 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Saputo inc.	4 décembre 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
FNB lié à l'indice SmartBe Global Value Momentum Trend	3 décembre 2018	Alberta
Fonds à rendement absolu de titres de créance Mackenzie Fonds d'actions acheteur/vendeur mondiales Mackenzie Fonds global macro Mackenzie	3 décembre 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds équilibré mondial de croissance Mackenzie	3 décembre 2018	Ontario
Fortis Inc.	30 novembre 2018	Ontario
Harvest Equal Weight Global Utilities Income ETF Harvest Global Gold Giants Index ETF	4 décembre 2018	Ontario
SLANG Worldwide Inc.	30 novembre 2018	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Banque Nationale du Canada	30 novembre 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> </ul>
407 International Inc.	30 novembre 2018	Ontario
BMG BullionFund BMG Gold BullionFund BMG Silver BullionFund	28 novembre 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
BMO SIA Fonds ciblé d'actions canadiennes	30 novembre 2018	Ontario
BMO SIA Fonds ciblé d'actions nord-américaines		
E Split Corp.	4 décembre 2018	Alberta
Fonds de placement immobilier Allied	28 novembre 2018	Ontario
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	28 novembre 2018	Ontario
Fonds canadien d'obligations Mackenzie		
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie		
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie		
Fonds d'obligations tactique mondial Mackenzie		
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie		
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie		
Fonds de revenu Mackenzie		
Fonds de revenu stratégique Mackenzie		
Fonds canadien de croissance Mackenzie		
Fonds canadien Mackenzie Ivy		
Mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial prudent Mackenzie		
Mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Mandat privé de revenu fixe mondial Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu mondial Mackenzie		
Mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Fonds mondial de dividendes Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de petites capitalisations mondiales Mackenzie		
Fonds international Mackenzie Ivy		
Fonds de ressources canadiennes Mackenzie		
Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie		
Portefeuille revenu fixe Symétrie		
Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Portefeuille prudent Symétrie		
Portefeuille équilibré Symétrie		
Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Mackenzie Équilibré canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Dividendes toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Valeur toutes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Canadien de croissance		
Catégorie Mackenzie Dividendes grandes capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Petites capitalisations canadiennes		
Catégorie Mackenzie Croissance moyennes capitalisations américaines		
Catégorie Mackenzie Croissance mondiale		
Catégorie Portefeuille revenu prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille prudent Symétrie		
Catégorie Portefeuille équilibré Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance modérée Symétrie		
Catégorie Portefeuille croissance Symétrie		
Catégorie Portefeuille actions Symétrie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie mandat privé ciblé d'actions canadiennes Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions mondiales Mackenzie		
Catégorie mandat privé équilibré de revenu Mackenzie		
Catégorie mandat privé d'actions américaines Mackenzie		
Starlight hybrid global real assets trust	29 novembre 2018	Ontario
Supérieur Plus Corp.	28 novembre 2018	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds Desjardins Équilibré Québec (parts de catégories A, T, I, C, R, F, S ET D) Portefeuille SociétéTerre Croissance (parts de catégories A, T5, I, C, R5, F et S5)	30 novembre 2018	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille FDP Actions pays émergents (parts de série A)	4 décembre 2018	Québec - Ontario - Nouveau-Brunswick
Action Catégorie Fidelity Discipline Actions <sup>MD</sup> Canada	4 décembre 2018	Ontario
Actions Fidelity Actions nord-américaines		
Actions Catégorie Fidelity Actions américaines – Ciblé		
Actions Catégorie Fidelity Événement opportuns – Devises neutres		
Actions Catégorie Fidelity Discipline Actions MD mondiales		
Actions Catégorie Fidelity Actions mondiales – Concentré		
Catégorie Fidelity Croissance et valeur mondiales	4 décembre 2018	Ontario
Fidelity U.S. Focused Stock Fund	4 décembre 2018	Ontario
Fidelity U.S. All Cap Fund		
Fidelity AsiaStar Fund		
Fidelity Far East Fund		
Fidelity Global Concentrated Equity Fund		
Fidelity Global Natural Resources Fund		
Fidelity Global Asset Allocation Fund		
Fidelity Tactical Strategies Fund		
Fidelity Growth Portfolio		
Fidelity ClearPath 2040 Portfolio		
Fidelity ClearPath 2055 Portfolio		
Fidelity ClearPath Income Portfolio		
Fidelity American High Yield Fund		
Fidelity U.S. Money Market Fund		
FNB actif titres à revenu fixe mondiaux Evolve	29 novembre 2018	Ontario
FNB Horizons Indice de technologie et de matériel des chaînes de blocs	28 novembre 2018	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB Horizons Indice S&P/TSX 60 <sup>MC</sup>	28 novembre 2018	Ontario
FNB Horizons Revenu amélioré énergie	28 novembre 2018	Ontario
FNB Horizons Rotation saisonnière	28 novembre 2018	Ontario
Fonds de revenu mensuel diversifié TD	4 décembre 2018	Ontario
Fonds de croissance équilibré TD		
Fonds de valeurs sûres américaines TD		
Fonds concentré d'actions mondiales TD		
Fonds de croissance asiatique TD		
Fonds des marchés émergents TD		
Fonds métaux précieux TD		
Fonds indiciel d'obligations canadiennes TD		
Fonds indiciel Nasdaq® TD		
Portefeuille conservateur de retraite TD		
Portefeuille équilibré de retraite TD		
Portefeuille de revenu équilibré Avantage TD		
Portefeuille confortable TD – revenu conservateur		
Portefeuille confortable TD – revenu équilibré		
Portefeuille confortable TD – équilibré		
Portefeuille confortable TD – croissance équilibrée		
Portefeuille confortable TD – croissance		
Portefeuille confortable TD – croissance audacieuse		
Fonds de revenu fixe TD		
Fonds de santé alternative Ninepoint (auparavant, UIT Fonds de santé alternative Ninepoint)	30 novembre 2018	Ontario
Fonds aurifère et de minéraux précieux Ninepoint (auparavant, Fonds aurifère et de minéraux précieux Sprott)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds indiciel Jantzi SocialMD NEI (auparavant, Fonds indiciel Jantzi SocialMD Meritas)	28 novembre 2018	Ontario
Fonds d'actions américaines NEI (auparavant, Fonds d'actions américaines OceanRock)		
Fonds d'actions mondiales et internationales		
Fonds d'actions internationales NEI (auparavant, Fonds d'actions internationales Meritas)		
Portefeuille NEI Sélect revenu (auparavant, Portefeuille de revenu OceanRock)		
Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu (auparavant, Portefeuille de croissance et de revenu Meritas)		
Portefeuille NEI Sélect croissance et revenu (auparavant, Portefeuille de croissance et de revenu OceanRock)		
Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale (auparavant, Portefeuille de croissance maximale Meritas)		
Portefeuille géré TD – revenu	4 décembre 2018	Ontario
Portefeuille géré TD – revenu et croissance modérée		
Portefeuille géré TD – croissance équilibrée		
Portefeuille géré TD – croissance audacieuse		
Portefeuille géré TD – croissance boursière maximale		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou



<b>Nom de l'émetteur</b>	<b>Date du supplément</b>	<b>Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié</b>
Banque de Montréal	30 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	30 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque de Montréal	30 novembre 2018	1 <sup>er</sup> juin 2018
Banque Nationale du Canada	28 novembre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	28 novembre 2018	3 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	28 novembre 2018	5 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	28 novembre 2018	5 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	29 novembre 2018	4 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	29 novembre 2018	4 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	29 novembre 2018	4 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	29 novembre 2018	20 août 2018
Banque Nationale du Canada	30 novembre 2018	4 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	30 novembre 2018	5 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	30 novembre 2018	5 juillet 2018
Banque Nationale du Canada	3 décembre 2018	4 juillet 2018
La Banque Toronto-Dominion	3 décembre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	3 décembre 2018	28 juin 2018
La Banque Toronto-Dominion	3 décembre 2018	28 juin 2018
Banque Royal du Canada	7 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	7 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	12 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	12 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	13 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	14 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	19 novembre 2018	30 janvier 2018

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Royal du Canada	19 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	22 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	22 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	26 novembre 2018	30 janvier 2018
Banque Royal du Canada	29 novembre 2018	30 janvier 2018
Canada Goose Holdings Inc.	26 novembre 2018	21 novembre 2018
EPCOR Utilities Inc.	13 novembre 2018	8 décembre 2017
La Banque de Nouvelle-Écosse	28 novembre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	4 décembre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	4 décembre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	4 décembre 2018	13 février 2018
La Banque de Nouvelle-Écosse	4 décembre 2018	13 février 2018
Summit Industrial Income REIT	3 décembre 2018	26 avril 2017

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les

émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Aucune information

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Churchill Middle Market Senior Loan Fund, Offshore LP	2013-01-10 au 2017-11-20	6 396 500 \$
Fonds Croissance américaine power Dynamique	2016-09-19 au 2016-12-22	136 183 \$
Fonds de rendement à prime dynamique	2016-09-19 au 2016-12-29	5 215 771 \$
Fonds Fiera AFSI - gestion active univers éthique ESG	2017-01-01 au 2017-12-31	89 462 957 \$
Fonds Neutre de Devises Américaines Power Dynamique	2016-09-19 au 2016-12-22	138 532 \$
Fonds obligations Manuvie	2017-01-01 au 2017-12-31	49 306 856 \$
Letko Brosseau fonds d'actions - investisseurs internationaux	2015-01-16 au 2015-12-31	1 198 570 \$
LSV Emerging Markets Equity Fund, LP	2016-07-01 au 2016-09-28	24 426 400 \$
LSV Emerging Markets Equity Fund, LP	2013-01-09 au 2013-01-11	31 435 500 \$
LSV Emerging Markets Equity Fund, LP	2006-01-05 au 2013-01-11	27 568 557 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Mandat privé tactique d'obligations dynamique	2016-09-19 au 2016-12-29	1 174 438 \$
Participations secondaires Northleaf 1608 (RAC Canada) S.E.C.	2016-03-24 au 2016-09-28	14 988 655 \$
Participations secondaires Northleaf 1608 (RER) S.E.C.	2016-03-24 au 2016-09-28	3 669 757 \$
Participations secondaires Northleaf 1608 S.E.C.	2016-03-24 au 2016-09-28	4 992 580 \$
QV Canadian Balanced Fund	2013-01-01 au 2013-12-31	39 899 340 \$
QV Canadian Balanced Fund	2014-01-01 au 2014-12-31	25 418 930 \$
QV Canadian Balanced Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	28 917 097 \$
QV Canadian Bond Fund	2014-01-01 au 2014-12-31	13 244 688 \$
QV Canadian Bond Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	16 252 951 \$
QV Canadian Equity Fund	2013-01-01 au 2013-12-31	293 692 659 \$
QV Canadian Equity Fund	2014-01-01 au 2014-12-31	217 104 563 \$
QV Canadian Equity Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	332 609 071 \$
QV Canadian Small Cap Fund	2013-01-01 au 2013-12-31	25 557 213 \$
QV Canadian Small Cap Fund	2014-01-01 au 2014-12-31	35 959 710 \$
QV Canadian Small Cap Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	24 582 262 \$
QV Global Equity Fund	2013-01-01 au 2013-12-31	110 418 573 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
QV Global Equity Fund	2014-01-01 au 2014-12-31	66 001 895 \$
QV Global Equity Fund	2015-01-01 au 2015-12-31	42 129 555 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### **SLANG Worldwide inc.**

Vu la demande présentée par SLANG Worldwide inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 22 octobre 2018 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, et les termes définis suivants :

« prospectus » : le prospectus ordinaire provisoire et le prospectus ordinaire, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« prospectus ordinaire » : le prospectus ordinaire se rapportant au prospectus ordinaire provisoire;

« prospectus ordinaire provisoire » : le prospectus ordinaire provisoire non relié à un placement que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 28 novembre 2018;

« territoires visés » : la Nouvelle-Écosse, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, L.Q. 2018, c. 23, a. 603;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus ordinaire provisoire (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur n'est pas émetteur assujéti au Canada mais le deviendra dans les territoires visés par le dépôt du prospectus ordinaire;

2. L'émetteur dépose le prospectus aux seules fins de devenir un émetteur assujéti dans les territoires visés;

3. Le prospectus ne vise pas un placement de titres.

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que la version française du prospectus ordinaire provisoire soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus ordinaire.

Fait le 27 novembre 2018.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2018-FS-0190

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).